

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de H. BENMRAH, Conseillère communale, relative à la déviation du bus 89.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant:

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Voilà près de deux ans maintenant qu'une ligne de bus provisoire 90 a été mise en service afin de mieux desservir les quartiers autour de la place de la Beauté, du boulevard Prince de Liège et du square Henri Rey suite à la déviation des bus 49 et 89.

Mon interpellation est en fait un plaidoyer pour le maintien de cette ligne au départ appelée à disparaître mais, pour ce faire, il faudrait en faire une vraie ligne, légèrement allongée aux deux extrémités et offrant de nouvelles connexions dans la Commune.

La prolongation de « Jacques Brel » à « Beekkant » permettrait d'avoir directement accès aux 4 lignes de métro, d'avoir une correspondance avec le train « SNCB » à la « Gare de l'Ouest ».

De l'autre côté un prolongement de « Peterbos » à « Institut Jules Bordet », en passant par le « Westland Shopping », permettrait aux usagers du bus 90 d'avoir accès au « Westland Shopping Center », au nouvel « Institut Jules Bordet » et au nouveau quartier « Chaudron » sans changer de bus. On sait que les ruptures de charge sont un obstacle pour de nombreuses personnes qui renoncent dès lors à emprunter les transports en commun.

Mes questions sont les suivantes :

Que le Collège pense-t-il de cette proposition ?

Le Collège compte-t-il porter ce projet auprès de la « STIB » ?

H. BENMRAH donne lecture du texte suivant :

H. BENMRAH geeft lezing van de volgende tekst:

J'ai été interpellée par plusieurs citoyens concernant la déviation du bus 89. Depuis plusieurs années, la ligne 89 est déviée entre le Peterbos et Delacroix, à cause de l'état des voiries et des passages trop étroits pour les bus articulés sur la longueur des boulevards entre Paulsen et Jules Graindor.

D'autres interpellations à ce sujet ont été faites auparavant mais nous pouvons toujours constater que mi-décembre 2023, il n'y a toujours aucun début de chantier pour le renouvellement de ces voiries.

Lors du Conseil communal du 22 juin 2023, l'Echevine nous faisait part de deux solutions :

- soit d'un projet de réaménagement subsidié par la Région mais qui réduirait considérablement le nombre de places de parking et qui inclurait la création de pistes cyclables ;

- soit d'un réasphaltage financé par la Commune, ce qui ne conviendrait pas d'un point de vue budgétaire, mais qui surtout n'aurait pas de sens étant donné que le coffrage de la voirie est lui-même endommagé.

Mes questions sont les suivantes :

Quelle option la Commune a-t-elle finalement choisie ?

Dans le cas où l'option du plan subsidié par la Région a été choisie, où en sont les négociations ?

A-t-on trouvé une solution quant à la suppression de plus de 100 places de parking ?

A-t-on une date pour le début des travaux ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de Schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgend antwoord:

Nous avons déjà discuté de cette question avec la « STIB », surtout parce qu'il n'y a pas encore de solution en vue pour la ligne 89 qui emprunte actuellement un itinéraire alternatif.

La « STIB » nous explique qu'elle examine cette question. La ligne 90 perdurera jusqu'en mars 2024, mais elle explique qu'elle est tenue par des limites très pragmatiques en nombre de véhicules, de chauffeurs et de places en dépôt. Cette ligne ne fait pas partie du « Plan Directeur Bus », il n'y a donc pas de parc prévu pour la maintenir au-delà des chantiers en cours. Elle dit recevoir des demandes d'amélioration de l'offre, de création de lignes, d'allongement des itinéraires, de la part de toutes les Communes, mais les ressources constituent toujours le problème. Un choix doit être fait.

En ce qui concerne l'accessibilité de « l'Institut Jules Bordet », nous avons entre-temps proposé de prolonger la ligne 74 et d'y intégrer les installations sportives de « l'Institut Bordet ».

Nous restons en contact avec la « STIB » à ce sujet.

Concernant la déviation du bus 89, un choix d'une ou l'autre option n'est pas encore fait. Il manque encore des éléments pour prendre une décision. Le bus reste en déviation pour le moment. La rénovation est encore prévue sans date.